



Mars 2012

Malgré un contexte économique difficile, La Chrysalide Marseille poursuit sa croissance

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le schéma régional d'organisation médico-sociale (SROMS) prévoit, pour la période 2012/2016, une programmation de création de places dans les établissements et services médico-sociaux largement en deçà des besoins de prises en charge et d'accompagnements recensés.

Cependant, alors que les associations du secteur médico-social connaissent un ralentissement de leurs projets par manque de financement lié aux orientations de ce schéma, nous avons obtenu la validation des autorités de tarification pour l'ouverture de deux nouveaux établissements.

Le Foyer de Vie Les Tournesols verra le jour le 1^{er} avril et le Foyer d'Accueil Médicalisé Les Hortensias le 1^{er} mai, respectivement sur les sites de la Panouse (15 places) et de Montolivet (15 places), afin de faire face au vieillissement de la population et d'apporter une réponse alternative à l'ESAT.

Dans le cadre de la création du Foyer de Vie Les Tournesols, qui implique le relogement de 15 personnes du Foyer Les Genêts dans un lieu plus favorable à l'insertion sociale, nous travaillons actuellement avec la congrégation religieuse Le Bon Pasteur, laquelle propose de mettre à notre disposition un bâtiment qui conviendrait parfaitement pour l'hébergement de ces 15 résidents.

Ces créations d'établissements vont non seulement bénéficier aux personnes handicapées, mais vont également générer de nombreux emplois. A l'heure où notre pays est plongé dans une crise sans précédent, où le chômage atteint des chiffres alarmants, notre association crée 29,95 postes équivalents temps plein supplémentaires.

Outre ces ouvertures d'établissements, nous continuons à développer des partenariats qui permettent d'orienter les personnes handicapées âgées.

Le Centre Gérontologique Départemental 13 met à la disposition des personnes accueillies dans les établissements et services de l'association – et particulièrement de Montolivet – l'ensemble de ses unités.

Depuis maintenant 20 ans, le Centre Hospitalier de La Ciotat met à notre disposition des places de la maison de retraite Lou Cigalou.

Nous envisageons également un partenariat avec L'Entraide des Bouches-du-Rhône, dont les foyers-logements permettraient d'accueillir des personnes du SAVS qui partent à la retraite.

Hormis le fait d'œuvrer pour trouver des solutions de prises en charge et d'accompagnements, La Chrysalide Marseille s'est associée à Santé Sud (ONG marseillaise) pour promouvoir les droits de la personne handicapée mentale en Méditerranée. Des professionnels de notre association se sont engagés de manière volontaire dans plusieurs missions qui se sont déroulées en Tunisie ces trois dernières années. L'objectif principal de ces missions était d'apporter une expertise professionnelle dans l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs familles.

Pour clôturer cette action, Santé Sud a organisé, le 29 mars, un forum transméditerranéen qui correspondait à l'aboutissement de trois ans de partenariats entre la France, l'Algérie, le Liban et la Tunisie. La journée, organisée autour de trois tables rondes, a permis de rassembler les expertises et les réflexions autour de la place de la personne handicapée, des méthodes de dépistage et de diagnostic et de l'insertion professionnelle.

A cette occasion, nous avons également tenu à valoriser les personnes handicapées que nous accueillons au sein de La Chrysalide Marseille en exposant une vingtaine d'œuvres réalisées par leurs soins dans le cadre d'ateliers de soutiens d'arts plastiques.

Marc VIGOUROUX

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

❖ Le bulletin trimestriel fait peau neuve

Nous avons fait le choix de baptiser le « bulletin » de l'association pour lui donner une véritable identité et pour favoriser son appropriation par tous : il s'intitule désormais Chrys'A Lire. Sa maquette a également été retravaillée dans le but de rendre plus attractif ce support de communication incontournable.

❖ La réalisation de films

Dans le cadre du forum sur le handicap mental organisé par Santé Sud, nous avons fait réaliser trois petits films d'environ trois minutes chacun, dans lesquels des personnes handicapées accueillies dans nos établissements et services abordent la question de la différence et celle de l'insertion professionnelle. Deux mamans, membres du Bureau de l'association, apportent également leur témoignage concernant le dépistage et le diagnostic. Ces trois films sont visibles sur le site de La Chrysalide www.chrysam.fr.

❖ Handi-Art

Pour la 6^{ème} année consécutive, notre association organise l'exposition Handi-Art, du 22 au 30 mai 2012 au Château de Bouc Bel Air. A cette occasion, plusieurs dizaines d'œuvres de travailleurs handicapés accueillis dans nos établissements et services seront mises à l'honneur et des ateliers de découverte destinés aux élèves permettront de faire découvrir aux plus jeunes visiteurs le domaine artistique et de les sensibiliser au handicap. Le vernissage de l'exposition aura lieu le 25 mai à 18h30 au Château de Bouc Bel Air.

LA VIE QUOTIDIENNE

❖ Le développement de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences se poursuit

Entre 2000 et 2002, l'association a mis en œuvre les premières définitions de fonctions, en lien direct avec les salariés qui avaient été interviewés sur le terrain. La grille d'Entretien Annuel de Progrès avait ensuite été élaborée et les salariés des filières concernées, qui l'avaient d'ailleurs particulièrement bien accueilli, avaient été formés à son utilisation. Les EAP se sont ainsi déroulés sur les filières travaillées jusqu'en 2005 (2007 pour certains établissements). Puis, l'évolution des fonctions respectives des intervenants a mis un frein à ce projet et certaines définitions de fonctions et référentiels de compétences ont été remis à jour. Cette mise à jour est effectivement et durablement à l'œuvre depuis septembre 2010 grâce à de nouveaux moyens. Une consultante assure ainsi la réécriture des référentiels à partir des informations de terrain recueillies par 10 binômes d'animateurs relais, constitués d'un psychologue et d'un chef de service de l'association, qui ont ainsi déjà rencontré plus de 80 salariés.

Le projet actuel débuté en 2010 devrait être achevé en 2013. GPEC 2 vise ainsi à mettre à jour les référentiels existants et à en créer de nouveaux. Comme lors de GPEC 1, le mode participatif a été adopté. Les interviews de groupe ont ainsi été réalisées pour chaque filière et continueront jusqu'en juin 2012. Cette méthodologie constitue une garantie en matière de fiabilité des informations recueillies et d'implication des équipes, sachant que les données sont ensuite validées en Comité de Pilotage. Les référentiels devraient ainsi être présentés aux équipes au dernier trimestre 2012. Le CCE a été consulté et a émis un avis favorable sur ce projet.

❖ La Chrysalide Marseille a négocié et signé le 22/12/2011 un accord d'entreprise innovant relatif à l'égalité professionnelle des femmes et des hommes.

Les Organisations Syndicales CFDT, CGC et CGT ont adhéré à ces mesures nouvelles dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2011. L'association s'engage ainsi sur 3 dimensions RH dont chacun des critères sera annuellement mesuré. En matière d'embauche, l'association a pris des engagements précis concernant la publication des offres d'emploi sans distinction de sexe, la prise de conscience collective en matière de mixité, la création d'un vivier de candidatures qualifiées et l'équilibre des recrutements entre les femmes et les hommes. En ce qui concerne la formation, l'association doit assurer l'accès identique des hommes et des femmes aux différentes actions et proposer un entretien de reprise visant à faciliter le retour du congé de maternité, d'adoption ou parental d'éducation. Enfin, du point de vue de l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité parentale, l'association garantit le maintien de la totalité du salaire pendant les congés de maternité et de paternité, ainsi que le maintien de l'ancienneté totale pendant le Congé Parental d'Éducation. La proposition de l'association concernant les congés rémunérés pour enfants malades a été pour le moment rejetée par les Délégués Syndicaux mais elle sera remise à l'ordre du jour des NAO 2012. Cet accord d'entreprise est consultable sur les panneaux d'affichage.

Venez nombreux à la 55^e Assemblée Générale, samedi 23 juin 2012 à 9h30 au CMCI !

Cette année, notre invité d'honneur sera Monsieur Bernard DELANGLADE, Directeur de l'Uriopss Paca. Il dressera un bilan de la loi du 2 janvier 2002, 10 ans après sa mise en œuvre, et mettra en lumière les enjeux et les perspectives d'avenir de cette loi.